

Chèr(e)s adhérent(e)s,

Au moment d'entamer l'année 2009, et suite à la réunion physique du conseil d'administration qui s'est tenue les 6 et 7 décembre à Paris, je suis heureux de faire avec vous un bref tour d'horizon.

Des avancées ont été constatées, notamment en terme de reconnaissance de la Dyspraxie. Des besoins nouveaux ont été identifiés, à traduire en actions à mener. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples:

- Depuis sa création, il y aura bientôt six ans, DMF a exploré (et continue de le faire) le domaine de l'enfance et de l'école. Prolongement naturel de ce travail important, une nécessité se fait jour : DMF doit maintenant aussi s'investir davantage dans le champ de l'adolescence et du jeune adulte. En effet, depuis l'action EDF / DMF démontrant l'employabilité des jeunes adultes Dyspraxiques, nous possédons quelque atouts en termes d'insertion professionnelle. Mais se pose la question de la formation : de plus en plus de familles d'ados / grands ados / jeunes adultes Dyspraxiques sont confrontées à l'orientation et la formation professionnelle de leur enfant. Certains parents ont une expérience de cette problématique et ont décidé de former un groupe dédié à cette action cruciale. Très clairement, ce groupe ne sera pas un groupe de parole ou de discussion, mais explorera concrètement toutes les facettes du sujet et produira des propositions, pouvant donner lieu ensuite à un "Guide DMF orientation, formation professionnelle".

- Le Film DMF, "Dyspraxique, simplement", a été abouti - et sa réalisation répond aux objectifs que nous nous étions fixés. Il est à la libre disposition (lien pour téléchargement sur le site internet de l'association) des adhérents qui peuvent le diffuser à leur convenance (enseignants, professionnels, etc.). Se pose maintenant la nécessité de sa diffusion très large vers le public, vers les institutions et les décideurs ; nous devons en trouver les moyens (financements, sponsorings).

- Un travail important de capitalisation des pratiques pédagogiques les plus judicieuses a été réalisé et concrétisé sous la forme d'un "Pack pédagogique", très riche (et a été envoyé au Ministre de l'Éducation nationale) : se pose maintenant le besoin de le mettre à disposition des enseignants et de l'introduire dans des formations. Des expériences récentes, particulièrement réussies, en partenariat avec des IUFM, sous la forme de journées de formation, confortent notre vocation et notre compétence à poursuivre et développer cette mission de formation : le Ministère de l'Éducation nationale envisage de faire appel à DMF, en vue de contribuer à la formation des enseignants (cf. l'interview de M. Philippe Van Den Herreweghe, Délégué ministériel au handicap aux ministères de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, page 7). Une réunion de travail est prévue en janvier 2009 avec le Délégué ministériel.

- La reconnaissance de la Dyspraxie avance, par exemple :

- des articles sont parus (dans la presse régionale mais aussi nationale : Famille et éducation, Magazine ONISEP, Déclic, La Vie, Valeurs Mutualistes, Psychologies Magazine, Pédagogie Magazine, ..., sur le magazine Parents en ligne www.Parents.fr, ...),
- un reportage d'Envoyé Spécial consacré au handicap et l'école, dont une des séquences porte sur un collégien dyspraxique, devrait être diffusé début 2009,
- des personnels en charge de l'enfance - enseignants, psychologues, médecins et infirmières





- scolaires, para-médicaux en libéral, CMPP, etc, - nous appellent de plus en plus pour se renseigner et avoir connaissance de formations,
- la journée de formation à l'IUFM de Créteil (deuxième IUFM de France) a été enregistrée. Son contenu sera utilisé tout au long de l'année pour la formation des Maîtres,
- des étudiants (orthophonistes, psychomotriciens ou ergothérapeutes) veulent consacrer leurs mémoires à la dyspraxie et prennent attache avec DMF,
- hors de l'hexagone, des parents et des professionnels se rapprochent de DMF pour des conseils et recevoir de l'information (Maroc, Liban, Île de la Réunion) ; pour mémoire, DMF a une Déléguée Territoriale en Martinique, aide à la mise en place d'une association DMF marocaine, a un contact à l'Île de la Réunion.
- une grande entreprise a très récemment invité DMF à ses premières "Rencontres du handicap" et il pourrait en résulter un partenariat fructueux dès 2009, sous forme de parrainage de projets,
- le Ministère de la santé organise le 27 janvier un colloque "troubles du langage, troubles des apprentissages" qui fera entre autres l'état des connaissances sur les dyspraxies.

Cependant les personnes Dyspraxiques souffrent encore d'une grave rupture d'égalité sur le territoire, suivant leur lieu de résidence et suivant que la MDPH qui traite leur dossier a été formée ou pas.

Pour indispensable qu'elle soit, cette avancée n'est pas suffisante : à ce jour, la Dyspraxie n'est quasiment pas objet de recherches en France (ceci n'enlève rien au travail indispensable des cliniciens, sur le terrain). C'est pourquoi nous sommes convaincus de la nécessité de mettre en place, dès 2009, un Conseil Scientifique DMF, dédié à la connaissance de la Dyspraxie et aux réponses à apporter. Pour être en adéquation avec l'enjeu, ce Conseil Scientifique devra être pluridisciplinaire : neuro-sciences, sciences de l'éducation, neuro-psychologie etc.

Ces quelques projets, parmi d'autres, ont un coût. Le conseil d'administration va s'engager début 2009 à la recherche des financements correspondants.

Au nom de toute l'association, je remercie chaleureusement les nombreux bénévoles et les Délégués Territoriaux qui agissent avec ténacité et efficacité sur le terrain, ainsi que les membres du Conseil d'Administration. Tous sont engagés dans le développement de DMF, au service des adhérents.

Chèr(e)s adhérent(e)s, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour vous et tous nos enfants.

Cordialement,

Jean-Marc Roosz
Président de DMF



Sommaire du n°4 :

L'éditorial du Président - Du côté du cerveau : Le saviez-vous ? ; Raisonnement Du côté du lien : DMF, un formidable réseau - - Du côté des loisirs : Musique ; Sport - Du côté des Interviews : Philippe Van Den Herreweghe - Du côté des enfants - Du côté des actions DMF : CA et conférences - Coordonnées des antennes





3 niveaux 2 Hémisphères Mc Lean & Sperry

Souvenez-vous, dans la Lettre DMF n° 3 (septembre 2008), nous avons consacré un article à la théorie du cerveau à trois étages. Selon cette théorie, le cerveau humain est en réalité composé de trois cerveaux, chacun superposé au précédent, comme les poupées russes emboîtées l'une dans l'autre.

Aujourd'hui nous allons nous intéresser* de plus près à la façon dont l'information nerveuse arrive au néo-cortex.

« Tout d'abord, elle arrive dans le cerveau reptilien. Si la survie de l'organisme n'est pas menacée, l'information passe. Par contre, si l'organisme a faim, parce qu'on a oublié de prendre son petit déjeuner par exemple, l'information est ralentie, freinée voir bloquée si la faim est énorme! Vous ne captez plus rien du cours, si génial d'habitude, de Mme Truc car, c'est bien connu : ventre affamé n'a pas d'oreilles (vieux proverbe reptilien).

Si, autre exemple, d'un coup le réveil "survie de l'espèce" a sonné l'alarme en vous rendant amoureux fou, eh bien! Comme par hasard, vous ne voyez plus rien du cours : l'amour rend aveugle (autre proverbe reptilien). Je suis d'accord, dans ce cas, c'est plus compliqué que pour le petit déjeuner, mais je citais un exemple de fonctionnement du cerveau reptilien. Enfin, de toutes façons, n'exagérons rien, très souvent, il n'y a pas de barrage au niveau reptilien. L'information arrive alors dans le système limbique, qui rime avec "ça se complique"... Eh oui, car le cerveau limbique analyse l'information pour savoir si elle est agréable ou désagréable. Si elle est jugée agréable, il la laisse passer au cortex, et ouf ! Peut-être aurez-vous enfin la réponse à votre problème de maths. Mais s'il la juge désagréable, patatras, dans le pire des cas le système limbique ne laissera pas l'information aller jusqu'au cortex... Échec garanti!

Au fait, me direz-vous, comment fait-il ce système limbique pour juger l'information comme "désagréable" ou "agréable"? Il compte combien il y a de (+) et combien il y a de (-). Pour chaque pensée désagréable, c'est un moins (-), pour chaque pensée agréable, c'est un plus (+). Exemple : revenons sur ce problème de maths. Si vous vous dites ou vous pensez :

1. - que vous êtes nul(le) en maths, c'est un moins (-)
2. - que de toutes façons ce prof est un gros nul, c'est un moins (-)
3. - qu'en plus il ne vous aime pas, c'est encore un moins (-)
4. - que dans la famille vous n'avez jamais été bon en maths, c'est... encore un moins (---)
5. - etc., etc., etc.

On dit en français que vous gambergez! ».

* Ce développement reprend un extrait d'un document écrit par de Frédéric Rava-Reny, fondateur en gestion mentale, et paru sur <http://www.ifgm.org/99-trois.htm>

J.B.

Suite de cet article dans le n°5 de la lettre de DMF à paraître en mars 2009.

Le saviez-vous ?

L'intégration sensorielle est la capacité chez l'enfant de sentir, de comprendre et d'organiser les informations reliées aux sensations provenant de son corps et de son environnement. Ces informations sont transmises, entre autre, par les systèmes sensoriels tels que la vision, le toucher, l'odorat, le goût et l'audition. Une bonne intégration et organisation des informations sensorielles sont nécessaires pour qu'un enfant se développe harmonieusement.

L'enfant dyspraxique vivra des difficultés plus ou moins importantes en lien avec ses sens. Il percevra parfois de façon exagérée certains sons ou certaines odeurs. Il détestera certaines matières, au toucher. Il peut également mal percevoir le non verbal de ses pairs (expressions du visage ou du corps). Il se cognera souvent parce qu'il évalue mal son environnement physique etc...

Voici un document à consulter pour aider ces enfants à l'école:

http://www.swlauriersb.qc.ca/english/edservices/pedresources/documents/integration_sensorielle.pdf





Témoignages Solidarité Liens

La rencontre de Pauline et Samia et de leurs mamans Carole et Jamila

DMF contribue à faire connaître et reconnaître la Dyspraxie, et permet aux familles de se rencontrer, d'échanger, et tisser des liens. Carole et Jamila ont bien voulu témoigner de leur rencontre qui a fait naître une amitié d'adultes et une amitié d'enfants, deux jolies petites fleurs cueillies sur le bord d'une route difficile, sur laquelle on se sent bien seul d'habitude pour garder le cap avec le sourire...



Cette rencontre a eu des répercussions très positives, et notamment elle a permis de :

faire sortir de leur isolement psychologique ces deux petites filles. Ainsi Pauline a eu le sentiment de ne plus être seule...

Restaurer leur estime de soi...D'avoir passé ces quelques jours avec Samia à se promener, manger, se laver, monter les escaliers avec les mêmes efforts à faire a débarrassé Pauline d'une partie de son

sentiment d'être nulle qui lui pèse tant et qui la pousse d'ordinaire à "faire le bébé". Et le fait d'avoir rencontré Pauline, Samia semble se sentir « moins fautive » d'être différente : d'ailleurs pour la première fois, elle dit : « je suis dyspraxique ». Pauline a aussi relevé le fait (hautement agréable pour elle !) que Samia s'était intéressée à elle seule et pas à Lucie (sa grande soeur), ce qui lui a toujours paru comme une fatalité quand un autre enfant -quelque soit son âge- mettait le pied dans la maison.

Les motiver car elles se sont vues réussir de nouveaux gestes que seules elles avaient encore du mal à faire : marcher vite dans la rue, manger proprement etc. Pauline a vraiment vu que les efforts peuvent être payants et la rendre plus indépendante, à la cantine par exemple où elle se sent ridicule de ne pas couper sa viande alors qu'elle est en CM1. Pour Samia, qui souffre d'une dyspraxie bucco-faciale, elle a commencé à parler lentement et à mieux à articuler pour être compréhensible comme Pauline, à descendre l'escalier un pied par marche ce qu'elle a beaucoup de mal à faire : une vraie émulation !

D'évoluer dans son rapport avec "l'Autre". Pour la première fois, Pauline a proposé des jeux et même faire un peu "sa chef" alors que d'ordinaire, soit elle est écartée des jeux, soit elle accepte d'y tenir le mauvais rôle et dans tous les cas, elle « transpire » le manque de confiance en elle.. Ce regard confiant et bienveillant de Samia sur elle a été un véritable cadeau pour Pauline. Elle s'est sentie appréciée par une autre petite fille de son âge. C'est énorme pour elle qui n'a jamais été invitée à un anniversaire par une seule de ses camarades de classe, qui est longtemps partie à l'école avec des petits jouets dans les poches qu'elle n'avait plus le soir venu, pour les avoir donnés dans l'espoir de se faire des amies. Samia qui d'habitude est si timide, s'est vite sentie à l'aise avec Pauline et avec le reste de la famille, dès le premier jour elles se sont données la main ; elles ont dormi dans le même lit, se sont entendues pour les même jeux !

Pour Pauline : « avec Samia, ça a pas été du tout difficile d'être amies et c'est pas que parce qu'on est pareilles, c'est parce qu'on se comprend », et dixit Samia : « je suis très contente d'avoir rencontré Pauline, c'est ma meilleur amie et en plus elle me ressemble »! Carole a justement appelé cela l'Onde de choc.

Jamila (Adhérente DMF en Ile de France) & Carole (adhérente DMF en Aquitaine)





Témoignages Créativité Musique

Bastien et le youkoulélé

Bastien a toujours été passionné par la musique. A 4 ans, il écoutait en boucle Carmen et Vivaldi. Nous lui avons proposé une inscription à l'École de Musique de notre ville. Il a fait alors du solfège



et a commencé l'apprentissage de la guitare. L'apprentissage de la guitare ne posait aucun problème (curieux pour un dyspraxique ;-)), son professeur ne tarissait pas d'éloges : « volontaire, passionné, enthousiaste ». D'après lui, Bastien possède un don : l'oreille absolue.

Mais voilà, du côté des cours de solfège, cela n'a pas été tout rose. Les 3 premières années, les élèves avaient peu à retranscrire et Bastien mémorisait sans passer par les portées. Une élève de sa classe en CE1 faisait partie du même cours de solfège. Un jour, après la classe, elle est venue me demander pourquoi Bastien était si lent en classe et si rapide au solfège. Bastien était testé depuis 2 ans et identifié EIP, mais il avait d'énormes problèmes de

graphisme. Sa dyspraxie n'a été diagnostiquée seulement en 6e.

En fin de 3e année musicale, Bastien a dû passer des évaluations pour passer dans l'année supérieure, mais des évaluations écrites. Cela a été la cata, les profs du Conservatoire n'ont rien voulu entendre (étonnant pour des profs de musique). Un avis de redoublement de cette 3e année a été posé. Nous avons refusé (surtout notre fils) et Bastien a quitté le Conservatoire.

Depuis, il refuse de prendre le moindre cours, dégoûté par cette expérience qui l'a atteint mais il continue la musique seul. Il joue de la guitare, du piano, de l'harmonica, de la flûte (au collège) et sa dernière acquisition : un Ukulélé. Il compose, il apprend, il écoute. Il est très motivé. Il retrouve des mélodies juste en les écoutant et il y a trouvé sa particularité : il est le seul musicien de la famille. Il écoute toujours Carmen et a rajouté Mathieu Chédid, Vanessa Paradis, Bénabar, Jacques Dutronc, Julien Doré, Georges Brassens, Higelin, Renaud, Ronan Luce, Indochine mais il déteste Tokyo Hôtel ;-))

Son grand frère de 20 ans s'est lancé depuis quelques semaines dans l'apprentissage de la Basse. Bastien est super fier de pouvoir aider son frère et de lui donner des conseils.

Nous avons toujours mis cet apprentissage de la musique sur le même plan que l'école car les années où sa situation scolaire était difficile, son don musical lui a permis de garder confiance en lui et préserver son estime de soi.

Nous regrettons presque que Bastien n'ait pas eu une passion moins bruyante ;-))). Prochaine étape : Bastien aura une guitare électrique pour ses 14 ans...nous avons ouvert un crédit « boules Quiès et isolement phonique de sa chambre ».

Bastien et sa maman

L'écoute musicale et ses effets

Bien que l'apprentissage de la musique procure des avantages indéniables, l'écoute musicale constitue une alternative agréable qui elle aussi possède son lot d'avantage. Ainsi, pour les personnes qui n'ont pas la possibilité d'apprendre à jouer d'un instrument de musique, l'écoute musicale n'est pas à négliger!

La musique est constituée de sons qui varient selon les rythmes et l'intensité et ils peuvent produire des effets bénéfiques ou néfastes sur nous ; tout réside dans le choix. En effet, toute musique n'est pas bonne à écouter. Pour en savoir plus sur l'article de Daphnée Rivard Professeure de piano et de danse, rendez-vous sur : <http://www.lesblogues.com/vieetdyspraxie/Activit%E9s/>





Témoignages

Créativité

Sport

Pauline et les chevaux



Notre fille Pauline est âgée depuis quelques jours de 14 ans. Elle est fortement dyspraxique avec des troubles associés (dyslexie, dyscalculie, troubles neuro visuels et auparavant aussi hyperactivité). Elle a été diagnostiquée en grande section de maternelle et est suivie depuis 8 ans par le Dr Olivier REVOL, à l'hôpital neurologique de Lyon. Depuis ses 6 ans, elle fait de l'équitation. Nous avons envisagé ce sport après qu'elle ait essayé différentes choses (danse classique, danse rythmique, baby tennis, etc ...). C'est elle qui a rapidement fait son choix, appréciant particulièrement le contact avec le poney ! Au début, les choses ont été difficiles, car n'ayant aucun équilibre, elle avait beaucoup de mal à monter

sur le cheval. Avec de la persévérance et beaucoup de patience de la part des monitrices, Pauline a pris confiance en elle, a beaucoup progressé (plus lentement qu'un autre enfant, peut être ?....). À ce jour elle est titulaire du galop 3 et est sur le point de passer le 4. Elle est très limitée depuis 2 ans dans ce sport à cause d'une rupture complète du croisé antérieur (genou) qui a seulement pu être opéré en mai dernier ! Je pense que sans cette blessure, elle serait actuellement en train de préparer le galop 5. L'équitation lui a permis de faire d'énormes progrès pour tout ce qui concerne la latéralisation, l'équilibre, la mémoire des trajectoires, la confiance en elle et aussi la rigueur (indispensable dans cette discipline). Un contact régulier entre la monitrice d'équitation et la psychomotricienne a permis d'adapter l'enseignement pour permettre à Pauline de trouver des stratégies pour compenser son handicap. Pauline passe cette année en 4ème dans une Maison Familiale Rurale, elle va faire 1 stage professionnel de 6 semaines par trimestre jusqu'en 3ème, dont 1 dans le domaine de l'équitation, car elle envisage d'en faire son métier (accompagnateur équestre ou monitrice d'équitation). Elle pense qu'elle sera sûrement une bonne monitrice, notamment pour tous les enfants handicapés ! En conclusion, l'équitation semble vraiment être un sport parfait pour un dyspraxique, car il complète parfaitement la rééducation psychomotrice et permet à l'enfant d'être quasiment sur le même pied d'égalité qu'un enfant non handicapé. Tenter l'expérience ! Pour ce qui concerne le coût financier, renseignez-vous, beaucoup de petits clubs sont abordables et sont prêts à faire des efforts pour aider nos enfants !

Pauline et sa maman

Un sport pour nos apprentis-sages !!!

Nos enfants peuvent pratiquer moins de sport, davantage attirés par la télévision, l'ordinateur et les consoles de jeux vidéo, et certains problèmes physiques font leur apparition très tôt : affections du dos, surcharge pondérale, etc...

Si l'on ajoute à cela le stress et l'anxiété générés par l'école, la société en général ou tout naturellement les nombreuses interrogations propres à leur âge, nous nous retrouvons avec des enfants agités, anxieux, ayant du mal à contrôler leurs émotions.

Or, par le biais d'un Yoga adapté aux enfants, il est justement possible d'améliorer leur concentration et leur assurance, tout en éveillant la conscience qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur environnement. L'enfant, plus serein, découvre aussi son corps et ses limites. Il s'accepte mieux, tel qu'il est, là où il est. Nul besoin de compétition ou de souffrance pour atteindre cet état d'éveil, le Yoga prônant le caractère unique et parfait de l'individu, tel qu'il est.

J.B.

Sujet fortement inspiré du site : http://www.jedessine.com/c_12871/actualites/les-bienfaits-du-yoga-pour-les-enfants

Un grand merci à toutes les personnes qui ont bien voulu témoigner. Ne soyez pas déçu si votre témoignage n'apparaît pas dans ce numéro 4 de la Lettre. Nous l'insérerons dans l'une des prochaines Lettres de DMF. A très vite !!!





Interview du Délégué Ministériel en Charge du Handicap À l'Education Nationale et à l'Enseignement Supérieur

Photo du Délégué Ministériel de nov 08, entouré de l'équipe DMF Gironde, de JMR,
Brigitte Collet – adjointe à la mairie d Bordeaux – et Nathalie Démery –
psychomotricienne -

Une interview réalisée par Jean-Marc Roosz, Président de DMF.

Monsieur Philippe Van Den Herreweghe, vous êtes Délégué Ministériel au Handicap à l'Education Nationale et à l'Enseignement Supérieur : que recouvre votre mission, quels en sont les axes principaux ?

Nommé depuis le 1^{er} juillet, Délégué Ministériel chargé de l'emploi et de l'intégration des personnes handicapées à l'Éducation nationale et à l'Enseignement supérieur, mes missions concernant l'emploi sont de dresser un état des lieux, en identifiant les freins au recrutement des personnes handicapées et de veiller à ce que le maintien dans l'emploi des personnels handicapés soit efficient.

C'est aussi pour l'école, de piloter le dispositif « Aide Handicap École », plate forme d'écoute destinée à répondre aux questions de centaines de familles d'élèves handicapés.

De ces expériences et de ces retours de terrain, ma mission vise à formuler des propositions pour mieux faciliter la transition entre le système scolaire du 1^{er} et 2^{ème} degré vers l'enseignement supérieur pour les élèves handicapés.

Enfin, je reste et demeure l'interlocuteur privilégié des relations avec les associations en lien avec les cabinets des Ministres. Le tissu associatif, de par son investissement au quotidien, reste un formidable terreau des expériences à conduire et dont il convient de s'inspirer.

Vous connaissez la dyspraxie, vous avez visionné le film "Dyspraxique, simplement". Selon vous, comment le système éducatif français pourrait améliorer la scolarisation des élèves et des étudiants dyspraxiques ?

Le système éducatif français doit être plus efficace pour l'accueil et la scolarisation des élèves et étudiants dyspraxiques. Pour cela nous devons réfléchir ensemble à une adaptation pédagogique sur mesure et régulièrement évaluée, à un dialogue plus systématique entre parents, enseignants et élève ou étudiants dyspraxiques. Pour les enseignants à l'école, au collège mais aussi à l'université, il faudra probablement mettre en place avec l'aide des associations spécialistes, des modules de formations spécifiques à l'accueil et à la scolarisation d'élèves ou d'étudiants dyspraxiques.

Certaines MDPH ne connaissent pas la dyspraxie ou, plus grave, ne la reconnaissent pas. Cela empêche les enfants concernés d'avoir accès aux rééducations et à une scolarisation adéquate. Que pensez-vous de cette rupture d'égalité sur le territoire ?

Effectivement on constate aujourd'hui que certaines MDPH ne traitent pas les dossiers de manière homogène. La création des MDPH est assez récente et la formation de ses employés doit être mieux assurée. Avec la CNSA et la DIPH, la cellule «Aide Handicap École», est compétente pour mieux orienter les parents et rappeler aux MDPH les pratiques en matière d'intégration scolaire et universitaire. La loi du 11 février 2005 a créée des droits et des devoirs. Vous devez, quand vous estimez que les moyens ne sont pas mis en place pour une bonne scolarisation de vos enfants, nous contacter à la cellule «Aide Handicap École» au 08 10 55 55 00. Notre travail est de vous conseiller, de vous aider et d'expliquer à celles et ceux qui ne l'ont pas encore compris, vos droits.

Monsieur le Délégué Ministériel, vous êtes vous-même en situation de handicap ; quel message souhaiteriez-vous adresser aux enfants et jeunes dyspraxiques ?

Identifiez bien vos besoins spécifiques et réclamez à votre MDPH la compensation nécessaire à votre projet scolaire, universitaire et professionnel. Lorsque la compensation répond à vos besoins, vous êtes à égalité avec les autres élèves ou étudiants et l'avenir vous est grand ouvert. Lorsque vous le jugez nécessaire, parlez de votre handicap sans penser que cela aura des conséquences sur la relation qui est en train de s'établir. Notre différence, c'est aussi notre force ; nous devons nous étonner tous les jours et nous comprendrons que nous ne sommes pas si différents des autres.



La lettre des enfants de DMF



Pour cet hiver, quelques photos d'actions dans les régions, quelques livres pour accompagner, expliquer, enchâter... et mille et un souhaits de bonheurs à tous nos enfants pour cette nouvelle année !

UN LIVRE A LIRE ET FAIRE LIRE



Ce livre s'adresse à tous les enfants, mais il est conçu pour sensibiliser un large public à la dyspraxie, sans jamais la nommer. **A commander au 05.53.95.17.67**

POURQUOI LE LIRE ?

« Le livre repose sur une idée force : tous les enfants sont intéressants, ils ont des choses à apporter, mais ils ne sont pas tous des super-performants. L'accepter, c'est leur permettre de s'épanouir, de grandir tout simplement.

Car, quels qu'ils soient, les enfants deviennent quand même rois, et aimés de tous ; même s'ils ne savent pas faire leurs lacets... ! . Les enfants compensent beaucoup, et compensent bien, et un des rôles de l'adulte est de leur permettre de développer ces compensations.

La souffrance de l'enfant prend en grande partie sa source dans l'excès d'exigence de l'adulte. En ce sens, **Dagobert nous rassure : même s'il ne réussit pas partout, Dagobert réussit le principal : être roi. »**

JND 08 – DMF 13

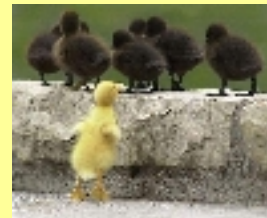


Café – Goûter
DMF 33 – Déc 08

Sortie Patinoire
DMF 44 – déc 08



HISTOIRE SANS PAROLE



Vous souhaitez nous faire partager des lectures, des sites Web, des jeux, des photos... N'hésitez pas à nous les faire parvenir !





La vie de DMF La vie des Antennes

Rapprochez-vous des Délégués territoriaux pour avoir de plus amples informations sur les actions DMF dans votre région. Vous trouverez les coordonnées des responsables en dernière page de la Lettre DMF et/ou sur le site internet DMF : www.dypraxie.info

L'Assemblée Générale 2009 se tiendra le 16 Mai prochain sur Paris ! Venez nombreux

Les membres du CA se sont réunis le 1er WE de décembre 2008 pour faire le point sur l'année écoulée et les axes DMF à travailler en 2009 et sur le montant de la cotisation qui n'a pas été révisé depuis 2003. La cotisation constitue la seule source de revenus pérenne pour l'association. Aussi pour donner à l'association les moyens de mettre en place les services demandés par les adhérents, les membres du CA ont voté pour une hausse de la cotisation, passant ainsi de 17 € à 20 €.

Lors de ce CA, le Président a :

- rappelé que DMF est une association de parents, c'est-à-dire que le CA n'est constitué que de parents de personnes dyspraxiques ;
- souligné que DMF est animée tant au CA que dans les régions par des bénévoles dont le leitmotiv est de faire connaître et reconnaître la dyspraxie ;
- insisté sur le fait que DMF doit avoir une action auprès des familles (rencontres, échanges) mais aussi auprès des institutions (réunions, informations) ;
- souhaité que les bénévoles DMF puissent accéder à des formations leur permettant de monter en compétences sur la dyspraxie et tous les aspects du travail associatif...

Rappel de la composition du CA :

Au Bureau, vous pouvez compter sur le Président (Jean-Marc Roos / Paris, papa d'une jeune fille de 14 ans), la Vice-présidente (Diane Cabouat / Paris, maman d'une jeune fille de 12 ans), une Secrétaire (Juliette Bertier / Bordeaux, maman d'un garçon de 8 ans) un Trésorière (Dominique Zannettacci-Jahan / RP, maman d'un jeune garçon de 11 ans) d'une Vice-Trésorière (Carole Brousse / Ardèche, maman d'un jeune adolescent, 11 ans). Au CA, vous pouvez compter sur Christine Lambert (maman d'un adolescent/Gard), sur Luce Nocera (maman d'un jeune adolescent/ Marseille), sur Olga Meurisse (maman d'une jeune fille/Lille) sur Pierre Millerat (papa d'un petit garçon/Paris), sur Jean-Louis Audibert (papa d'un adolescent/ Saint Etienne), sur Olivier Léger (papa d'une jeune fille/ RP), sur Claude Bonnepart (papa d'une jeune adolescente/RP), Armelle Bassot (maman de deux jeunes/RP).

Trois colloques en ce début d'année 2009 :

Paris : <http://www.abako-pro.com/dgs/>

Strasbourg : <http://www.journee-des-dys.info>

Montréal : <http://www.aqeta.qc.ca/francais/congres.htm>



Les antennes DMF ou parents-relais sont tous des bénévoles qui vous répondront, ou pourront organiser des rencontres, dans la mesure de leur disponibilités. Ils sont souvent seuls sur un, voire plusieurs départements, pour assurer renseignements, orientations, démarches et informations auprès des institutions. Aussi, en cas d'absence, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées sur le répondeur, et laissez leur quelques jours pour vous répondre. Beaucoup ont une vie professionnelle et de nombreuses heures d'accompagnement de leur enfant, dans des rééducations au long de la semaine. C'est pourquoi, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour les aider à animer leur antenne.

DMF recherche aussi des parents-relais pour les départements qui ne sont pas encore représentés et pour les territoires d'outre-mer. C'est bien connu, l'union fait la force, plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces.

Pour ceux qui disposent d'Internet, vous trouverez aussi les adresses emails de vos contacts sur le site de
« dyspraxique mais fantastique » <http://www.dyspraxie.org>

COORDONNEES DES CORRESPONDANTS LOCAUX DE DMF

02 Amélie GAPE : 06 60 64 57 36 (en dehors du temps scolaire) - **05 Odile KERGOMARD** : 04 92 51 93 54 (entre 12h et 13h30 et après 20 h) - **06 Françoise REVEST** : 06 85 42 82 33 ou 04 93 20 96 08 - **07 Carole BROUSSE** : 04 75 36 88 01 - **08 Amélie GAPE** : 06 60 64 57 36 (en dehors du temps scolaire) - **09 Michèle Herpin** - **13 Luce NOCERA** : 06 12 66 95 38 (avant 19h) - **13 Laurence VERMOT DESROCHES** : 06 74 24 71 26 - **13 Sophie PERO** : 06 74 82 23 13 - **13 Sylvie WAUQUIER** : 06 15 40 87 04 (Pour la côte Bleue) **14 Anne-Sophie BOISGALLAIS** : 02 50 24 01 17 - **16 Estelle SEGUIN** : 05 46 74 16 31 - **17 Catherine HENRY** : 05 46 91 69 59 (à partir de 18 heures la semaine) - **21 Isabelle RICHTER** : 06 80 02 73 11 - **22 Hervé JOUOT** : 02 96 51 29 58 - **22 Bernadette SOUCHET** : 02 96 61 77 04 - **24 Juliette BERTIER** : 05 56 78 24 39 - **24 Brigitte BERNARDET** : 05 56 28 96 74 - **24 Geneviève COTTIN** : 05 56 37 43 72 - **24 Agnès PORTET** : 06 85 92 51 6 - **25 Patricia & Christian ZURCHER** : 03 81 63 25 18 - **25 Rachel ROY** : 06 72 21 26 07 - **26 Gaëlle MONADE** : 04 75 42 80 17 (après 20h30 ou le week-end) - **29 Katia et Alain CAMBLAN** : 02 98 36 45 52 (de préférence le vendredi) - **29 Anne CARAES** - Finistère Sud 02 98 95 54 67 - Après 21h00 et/ou sur le temps d'école (en dehors de repas) **29 Thierry GUEZENNEC** : 02 98 79 84 12 **30 Fiona RICARD** : 04 66 80 40 54 - **30 Catherine PREVOT** : 04 66 60 75 57 - **31 Lise Reder** : 05 62 79 78 99 - 06 06 59 05 36 - **31 Florence Guillot** : 06 64 26 07 30 - 05 61 23 30 39 - **31 Marjorie COMBUSCA** : 06 79 28 33 84 - **32 Mathilde JOSSO ADIVEZE** : 05 62 28 99 84 - **33 Juliette BERTIER** : 05 56 78 24 39 - **33 Brigitte BERNARDET** : 05 56 28 96 74 - **33 Geneviève COTTIN** : 05 56 37 43 72 - **33 Agnès PORTET** : 06 85 92 51 6 - **34 Sophie VOIRIN** : 06 25 15 54 45 - **34 Magali PINENQ** : 09 61 31 97 91 - **34 Isabelle ANDERSEN** : 04 67 74 96 57 ou 06 13 76 48 44 - **35 Isabelle LACOFFRETTE** : 02 99 68 79 13 - **35 Annie MARQUER** : 02 99 63 51 79 - **36 Laurence MASSON** : 02 54 22 78 01 ou 06 27 02 09 39 - **37 Françoise ANDRAULT** : 02 47 53 50 61 (soir et week-end) - **38 Christine CHARRAT** : 06 84 46 47 38 - **40 Cécile CLAVE-CAZADE** : 06.84.02.71.90 - **40 Marie-Hélène DESTARAC** : 06.07.22.72.25 **42 Jean Louis AUDIBERT** : 04 77 90 62 75 - **44 Michèle GRANADO** : 06 76 57 87 08 - **44 Sandrine MONNIER** : 06 32 30 75 35 - **45 Isabelle RAYNAUD** : 02 36 10 31 09 - **49 Jacqueline CULLERIER** : 02 41 42 54 94 - **50 Anne-Sophie BOISGALLAIS** : 02 50 24 01 17 - **51 Amélie GAPE** : 06 60 64 57 36 (en dehors du temps scolaire) - **53 Patricia BOULAY** : 02 43 37 28 38 - **54 Isabelle et Olivier DAVILLERD** : 03 83 82 47 73 - **55 Véronique BANCEL** : 03 29 45 61 08 - (aux heures des repas, le soir, le weekend...) - **56 Myriam SALLIOT** : 02 97 26 68 80 ou 06 98 29 66 39 - **57 Edwige SIMON** : 08 77 01 17 22 **57 Isabelle et Olivier DAVILLERD** : 03 83 82 47 73 - **59 Valérie LEMARIE** : 03 20 35 60 46 - **59 Françoise LEFEBVRE** : 03.27.59.70.19 - **61 Anne-Sophie BOISGALLAIS** : 02 50 24 01 17 - **62 Valérie LEMARIE** : 03 20 35 60 46 - **63 Yves MOULINAT** : 06 33 15 52 97 - **64 Laurence HUART** : 05 59 81 41 34 - **64 Karine BILLAUT** : 06 71 41 24 55 **65 Marie Dominique LARGER** : 05 62 96 58 85 - **65 Laurence HUART** : 05 59 81 41 34 - **66 Isabelle PERRIER** : 06 84 94 46 53 (à partir de 19H) - **67 Fabienne WILLMANN** : 03 88 28 41 13 (après 20h15) - **68 Fabienne WILLMANN** : 03 88 28 41 13 (après 20h15) - **69 Sophie Garcia** : 06 75 28 41 69 - **69 Sylvain FLORET** - **69 Frédéric VIOSSAT** - **71 Yolande BEUR** : 03 85 52 13 42 ou 06 78 52 17 55 - **71 Christine NEULAT** : 03 85 57 56 46 - **71 Edwige CITONY** : 03 85 47 03 16 - **72 Patricia BOULAY** : 02 43 37 28 38 - **73 & 74 Chrystel DESBIOLLES** : 06 62 04 71 56 **77 Graziella MARINACCIO** : 06 79 67 56 31 **77 Isabelle PERRIN** : 01 64 66 71 36 (en soirée ou le mercredi) **78 Christine SAGON** : 01 30 43 68 11 **79 Anne CHARON** : 06 86 38 51 04 **83 Isabelle DECITRE** : 06 10 67 30 42 (en soirée) **84 Isabelle LAGNEAU** : 04 90 36 34 02 - **85 Karine BONNET** : 06 63 52 56 45 88 - **86 Sandrine Gonzalez** : 05 49 18 20 19 ou 06 63 82 44 08 **88 Isabelle et Olivier DAVILLERD** : 03 83 82 47 73 **89 Pascale TURLAN** : 03 83 44 16 78 **91 Brigitte BILLY** : 06 60 87 13 75 **91 Marie-Agnès AUBRY** : 06 21 90 19 55 (pour le Nord Est du département de l'Essonne) - **91 Armelle BASSOT** : 06.76.21.62.66 - **92 Cathy TOUCHARD** : 06 10 71 61 72 **92 Virginie BIENABE** : 06 22 05 41 48 **93 Olivier LEGER** : 06 81 19 62 47 (de 9h00 à 16h00) **94 Claude BONNEPART** : 06 60 40 67 79 **95 Claire MERCOU** : 01 39 95 87 13 (soir et week-ends) - **972 Evelyne DEVAUX** : 05 96 42 97 01

Pour adhérer ou commander de la documentation, contactez l'une des adresses suivantes : dmf.dz@drintim.com, dmf.marne@laposte.net, dmf.adhesion@drintim.com

